

L'adjudicataire devra prendre en considération toutes les contraintes associées au projet et prendre les mesures appropriées afin de respecter l'échéancier de réalisation prévu par la Ville.

Sommairement, l'échéancier du projet (date de livraison attendue) s'établit comme suit :

Octroi du mandat de services professionnels	Fin mai 2016
Étude de caractérisation écologique <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des relevés\visites terrains propices aux inventaires requis 	À déterminer Mai à juillet 2016
Étude d'impact sonore <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des relevés sonores 	À déterminer Avant le 17 juin 2016
Étude de circulation <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des comptages 	À déterminer Avant le 17 juin 2016
Évaluation hydrogéologique	À déterminer
Étude photométrique	À déterminer
Plans d'avant-projet définitif	Mai à août 2016
Point de contrôle – Présentation à la Ville des plans d'avant-projet définitif	Septembre 2016
Plans et devis préliminaires	Septembre 2016 à février 2017
Point de contrôle – Présentation à la Ville des plans et devis préliminaires	Février 2017
Plans et devis définitifs	Février et mars 2017
Remise des plans et devis définitifs	31 mars 2017
Dépôt des demandes auprès du MDDELCC en vue de l'obtention des certificats d'autorisation	Mars-avril 2017
Analyse des demandes par le MDDELCC et réponses requises du consultant, au besoin	Mars à septembre 2017
Documents complets d'appel d'offres travaux (si confirmée par la Ville selon obtention du financement par le MTQ)	2018 (à déterminer)

La réalisation des relevés sur le site, en lien avec les études de caractérisation écologique, d'impact sonore et de circulation, doit être effectuée dans les périodes propices aux activités selon les exigences décrites au présent mandat.

Les dates de livraison pour la remise des études (rapports préliminaire et final) doivent être établies par le consultant. Celui-ci doit considérer que les informations, les recommandations ou les conclusions provenant de ces études sont nécessaires à la conception et doivent être planifiées en fonction des étapes subséquentes.

Pour chaque étape du projet, le soumissionnaire doit prévoir au moins 10 jours ouvrables pour l'obtention des commentaires de la Ville suite au dépôt de documents.

L'adjudicataire doit prévoir dans son mandat les délais usuels pour l'obtention des certificats d'autorisation du MDDELCC suite au dépôt des demandes requises.

L'adjudicataire devra démontrer qu'il met tous les efforts afin de rencontrer les délais fixés. Il devra prévoir un plan de contingence dans l'éventualité où l'une ou plusieurs dates cibles sont décalées dans le temps afin de reprendre ce temps sans impact sur la date de livraison du projet.

Dans le cadre de la démarche de concertation auprès des citoyens, le calendrier préliminaire suivant a été établi :

Rencontre initiale entre les intervenants de la Ville, le consultant et la firme spécialisée engagée par la Ville	Jun 2016
Rencontre publique d'information avec les citoyens concernés et création d'un groupe de travail avec participation citoyenne	Septembre 2016
1ère rencontre du groupe de travail avec participation citoyenne	Octobre 2016
2e rencontre du groupe de travail avec participation citoyenne	Novembre 2016
3e rencontre du groupe de travail avec participation citoyenne	Février 2017
Rencontre publique pour présenter les propositions d'aménagement et le résultat de la démarche de concertation avec le groupe de travail	Avril 2017

**13.0 TYPE
DE PRIX DEMANDÉ**

Le soumissionnaire fournit des prix forfaitaires et unitaires pour la réalisation de ce mandat.

Les prix forfaitaires soumis doivent comprendre tous les frais reliés aux déplacements, aux opérations de traitement informatique, à l'engagement d'experts, à l'utilisation d'équipements spécialisés et au temps supplémentaire réalisé par le personnel, ainsi que toutes les dépenses de communication dans le cadre de la réalisation du mandat.

Les prix forfaitaires doivent également inclure les coûts pour la fourniture des exemplaires de copies papier des documents demandés par la Ville, tous les frais de préparation des versions finales des rapports et documents ainsi que la fourniture des disques CD-ROM ou clés USB contenant les fichiers informatiques demandés.

Le mandat a été regroupé selon les 4 volets suivants :

Volet 1 – Services consultatifs, études préparatoires et concepts

Huit (8) prix forfaitaires sont demandés par la Ville dans le **volet 1** afin de détailler les montants associés aux différentes études requises dans le cadre du projet.

Volet 2 - Plans, devis et document d'appel d'offres

Le **volet 2** est séparé en deux sous-volets décrits ci-après.